

## Négociations locales : le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue et le SCFP concluent une entente

**Rouyn-Noranda, le 17 septembre 2018** – Après plusieurs mois de négociations, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue et le Syndicat canadien de la fonction publique – section locale SCFP-311 ont conclu une entente de principe le 7 août 2018 qui a été entérinée par les membres à 98,5 % le 12 septembre 2018.

« Je suis très heureux des résultats de ces négociations. Nous marquons aujourd'hui l'histoire puisqu'il s'agit de la première entente avec le SCFP depuis la création du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce sont les conditions de travail et la qualité de vie de nos employés qui en seront améliorées. Je remercie les membres du comité de négociations qui ont œuvré au cours des derniers mois à conclure cette entente. Je ne peux qu'être fier du travail accompli », indique le président-directeur général du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, monsieur Yves Desjardins.

« Ce résultat n'aurait pas été possible sans le travail acharné de toute l'équipe de négociations. Je tiens à souligner la solidarité ainsi que l'implication dans l'amélioration des conditions de travail de tous les membres de la catégorie 3 de la section locale SCFP-311 », déclare Stéphane Lachance, conseiller du SCFP.

Plus précisément, cette entente permettra, entre autres :

- ✓ De faciliter la conciliation travail-famille;
- ✓ D'améliorer le processus de sélection par compétences pour le personnel occupant des postes de professionnels;
- ✓ L'obtention de période de probation adaptée en fonction de la complexité du travail à effectuer;
- ✓ D'améliorer la stabilité des équipes relativement aux congés avec l'obtention d'un congé sans solde de quatre mois tous les 4 ans et plus encore.

En terminant, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue et le SCFP souhaitent poursuivre ce travail de partenariat dans les prochaines années en vue d'obtenir les conditions gagnantes pour le bien-être des employés et de la population.

- 30 -

### Renseignements :

Stéphane Lachance  
Conseiller du SCFP  
Cellulaire : 819 527-2307

Renée Labonne  
Direction des ressources humaines, des  
communications et des affaires juridiques  
819 825-5858, poste 2509